

Cote du document: EB 2018/123/INF.8
Date: 25 avril 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ya Tian
Chargé de programme
Division des politiques et des résultats
opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2062
courriel: y.tian@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Fonctionnaire principale
de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-troisième session
Rome, 16-17 avril 2018

Pour: Information

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet et programme

1. Les propositions de projet et programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-troisième session et sont cohérentes avec le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Guinée: Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée
(EB 2018/123/R.10 + Sup.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 15,45 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 15,45 millions d'USD au titre du CSD à la République de Guinée pour le Projet visant l'agriculture familiale, la résilience et les marchés en Haute et Moyenne Guinée. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'approche adoptée par le projet et l'accent placé sur le renforcement des filières. Le Conseil a noté que certaines interventions du projet concernaient des sites protégés en vertu de la Convention relative aux zones humides (Convention de Ramsar) et s'est félicité du fait que cela contribuerait à promouvoir la protection de l'environnement dans ces zones. La représentante du Royaume-Uni s'est émue du classement du projet dans la catégorie B de risque environnemental, étant donné que la zone visée par le projet comprenait trois sites protégés au titre de la Convention de Ramsar. Avant la session, le FIDA avait fourni par écrit des éclaircissements indiquant qu'il prévoyait de conduire une évaluation de l'impact environnemental et social et d'élaborer un plan de gestion social et environnemental. Le Conseil s'est réjoui de savoir que ces documents seraient prêts avant l'exécution du projet mais a regretté qu'ils n'aient pas été disponibles avant la session du Conseil.

Mali: Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole
(EB 2018/123/R.11 + Add.1 + Sup.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 15,75 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 15,75 millions de DTS au titre du CSD à la République du Mali en faveur du Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole, pour appuyer l'inclusion financière des petites et moyennes entreprises agroalimentaires au Mali. Le Conseil a salué la pertinence générale du projet, son souci systématique de cohérence avec les priorités du Gouvernement, la place centrale qu'il accorde aux services financiers inclusifs et sa contribution à la transformation du monde rural. Le Conseil a aussi apprécié le fait que le projet s'appuie sur les enseignements tirés d'un précédent projet financé par le FIDA au Mali (le Programme de microfinance rurale). La représentante du Danemark a souligné que la collaboration entre le FIDA et l'Agence danoise pour le développement international était excellente au Mali et a confirmé l'apport par le Danemark d'un cofinancement d'un montant de 22 millions d'USD. La représentante de la Suisse a salué le caractère remarquable de la conception du projet, qui témoignait d'une profonde connaissance du contexte national et s'est félicitée de la composante relative à l'éducation financière et de la participation des conseils régionaux. La représentante des États-Unis a rappelé la situation sécuritaire au Mali et a recommandé que l'exécution du projet commence lorsque cette situation se serait stabilisée.

Sénégal: Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – phase II
(EB 2018/123/R.12 + Add.1 + Sup.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 40,5 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 0,4 million d'EUR à la République du Sénégal pour le Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural – phase II. Le représentant de la République dominicaine, s'exprimant au nom de la Liste C, a résolument soutenu le programme, sa focalisation sur l'adaptation aux changements climatiques et son harmonisation manifeste avec les politiques et stratégies sectorielles du Gouvernement, notamment dans le domaine du développement. Les représentants au Conseil ont fait l'éloge des éléments suivants: le ciblage spécifique des femmes et des jeunes, l'accent placé sur la durabilité et la résilience dans les zones les plus vulnérables, l'appui en faveur de la sécurité alimentaire au moyen d'un accroissement de la productivité et d'une amélioration des pratiques agricoles, et la place centrale accordée à l'inclusion financière et à l'accès aux marchés. Le Conseil, en particulier le représentant de l'Espagne, a apprécié le fait qu'il s'agisse d'une deuxième phase fondée sur les enseignements tirés d'une première phase couronnée de succès. Le représentant de l'Italie a félicité l'équipe de pays pour la pertinence du programme et a recommandé qu'il soit exécuté en étroite coordination avec l'Agence italienne pour la coopération au développement dans la région de Kolda et que la coordination entre les deux ministères concernés (le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural et le Ministère de l'élevage et des productions animales) fasse l'objet d'une attention particulière. Le représentant du Canada a proposé que la justification du programme mette davantage l'accent sur l'importance que revêt le ciblage des femmes et des jeunes s'agissant d'assurer la durabilité. Les questions foncières doivent également faire l'objet d'un suivi attentif pendant l'exécution puisqu'elles ont été recensées au nombre des domaines présentant des risques pour le programme.

B. Afrique orientale et australe

Mozambique: Projet de financement des entreprises rurales
(EB 2018/123/R.8 + Add.1 + Sup.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 62,14 millions d'USD à la République du Mozambique pour le Projet de financement des entreprises rurales. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a pris note de l'évaluation récemment réalisée par le Fonds monétaire internationale qui a conduit à réviser le statut du Mozambique en matière d'endettement, lequel est passé de "risque modéré" à "surendettement". Le Conseil a modifié en conséquence les conditions de financement actuellement applicables au Mozambique et a octroyé un financement d'un montant de 62,14 millions d'USD consistant à 100% en un don au titre du CSD, en faveur du projet. Le texte négocié de l'accord de financement entre le FIDA et le Mozambique sera révisé en conséquence. Les conditions révisées s'appliqueront également aux nouveaux projets en cours de conception. Le Conseil d'administration a noté qu'il fallait assurer un suivi étroit de la performance à la fois du projet et de l'économie au Mozambique pour que la direction et le Conseil disposent en temps voulu des informations utiles à la prise de décisions.

Ouganda: Projet national d'appui à la production d'huile de palme
(EB 2018/123/R.9 + Add.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 75,82 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 1,21 million d'USD à la République de l'Ouganda pour le Projet national d'appui à la production d'huile de palme. En approuvant le projet, les listes B et C ont prononcé des déclarations conjointes en faveur du projet, soulignant les incidences positives qui en étaient attendues et mettant en avant les stratégies et les mesures mises en place par le FIDA et le Gouvernement ougandais pour limiter les risques potentiels.

Des déclarations individuelles ont été prononcées à l'appui du projet par les représentants des pays suivants: Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Finlande, France, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Kenya, Koweït, Nigeria, Pays-Bas, Royaume-Uni, et Venezuela (République bolivarienne du). Les représentants du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis et de la Suède ont annoncé qu'ils s'abstiendraient en raison de préoccupations persistantes concernant les mécanismes de protection sociale et environnementale. Globalement, le Conseil a pris acte des risques induits et de la qualité des mécanismes de protection prévus, et a souligné qu'il fallait suivre et superviser étroitement ces mécanismes durant l'exécution du projet. Les États membres ont félicité la direction et le personnel du FIDA des efforts considérables qu'ils avaient consentis pour répondre aux préoccupations exprimées avant la session du Conseil et pour ajuster la conception du projet en conséquence. En conclusion, le projet a été approuvé par le Conseil d'administration, et l'abstention des représentants au Conseil pour le Danemark, l'Espagne, les États-Unis et la Suède et les observations présentées par l'Italie au nom de l'Autriche ont été notées et seront consignées dans le procès-verbal de la session.

C. Asie et Pacifique

Bangladesh: Projet d'appui à la compétitivité de l'agriculture paysanne (EB 2018/123/R.13)

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 64,5 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 2 millions d'USD à la République populaire du Bangladesh pour le Projet d'appui à la compétitivité de l'agriculture paysanne. En approuvant le projet, les représentants du Canada, de la France, de l'Indonésie, du Kenya au nom de la Liste C, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, et de la Suisse ont insisté sur l'importance des éléments suivants: i) l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés et la nécessité d'établir des liens appropriés avec le secteur privé pour permettre aux producteurs de bénéficier de contrats de production et de modalités de commercialisation plus intéressants et ii) atténuation des risques liés aux changements climatiques grâce à des activités spécifiques et à la participation à d'autres projets exécutés au Bangladesh par des organisations partenaires.

Chine: Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi (EB 2018/123/R.15 + Add.1 + Sup.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 72,0 millions d'USD à des conditions ordinaires à la République populaire de Chine pour le Projet de réduction pérenne de la pauvreté grâce au développement des entreprises agroalimentaires dans le sud du Shaanxi. Une déclaration conjointe a été prononcée au nom de la Liste C pour saluer et appuyer le projet. Il n'y a eu aucune observation ni demande d'éclaircissement de la part du Conseil d'administration durant la session. Des demandes écrites d'éclaircissements avaient été reçues avant la session concernant: i) les définitions des pauvres enregistrés au niveau national en Chine et des seuils de pauvreté aux niveaux national et provincial; ii) les propositions de partenariats avec le Groupe Alibaba et d'autres entités du secteur privé; iii) la construction de routes et de ponts qui serait financée dans le cadre du projet, la question étant de savoir si cela entraînerait une forme ou une autre de réinstallation non volontaire; et iv) le financement des taxes. Des réponses écrites à ces observations ont été communiquées.

Philippines: Projet relatif aux partenariats ruraux d'activités agroalimentaires en faveur de la croissance et du développement inclusifs (EB 2018/123/R.16 + Sup.1)

9. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 62,9 millions d'USD à des conditions ordinaires et d'un don de 2,5 millions d'USD à la République des Philippines pour le Projet relatif aux partenariats ruraux

d'activités agroalimentaires en faveur de la croissance et du développement inclusifs. Le Conseil d'administration s'est félicité des aspects suivants: harmonisation du projet avec le Plan de développement 2017-2022 des Philippines, établissement de liens à visée commerciale entre les agroentreprises et les petits exploitants, et recours à des instruments permettant d'atténuer les risques relatifs à l'environnement et aux changements climatiques.

D. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Gaza et la Cisjordanie : Projet de gestion résiliente des terres et des ressources
(EB 2018/123/R.17/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité que le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie accorde à l'Autorité palestinienne pour le Projet de gestion résiliente des terres et des ressources un don de 4,56 millions d'USD et, de plus, un don de 1 million d'USD financé par une contribution du Fonds de l'OPEP pour le développement international. Le Conseil d'administration a salué la qualité de la conception et a apprécié la pertinence du projet au regard du contexte prévalant en Cisjordanie, notamment la fragilité exacerbée du secteur agricole et les restrictions auxquelles les agriculteurs palestiniens sont confrontés en ce qui concerne l'accès à l'eau. Les représentants au Conseil d'administration pour le Canada et la Suisse ont posé des questions concernant le caractère réaliste des objectifs visés en matière d'accès au marché, étant donné les contraintes pesant sur le commerce en Cisjordanie et la méfiance suscitée par les coopératives. L'équipe de pays a répondu en expliquant que i) le projet portait sur les problèmes liés à l'accès au marché local et non au marché de l'exportation pour lequel les difficultés étaient effectivement plus graves; ii) le projet n'encouragerait pas directement la création de nouvelles coopératives – qui faisait déjà l'objet de plusieurs programmes d'appui spécifiques concernant l'accès au marché et la commercialisation – mais travaillerait avec les coopératives existantes et des agriculteurs individuels. S'agissant de l'appui dont bénéficieraient plus spécialement les femmes et les jeunes, et en réponse à une question posée par le représentant au Conseil d'administration pour le Canada, l'équipe de pays a répondu que: a) le projet appuierait le développement de microentreprises dirigées par des femmes et des jeunes sans terre, qui soient susceptibles d'exploiter les débouchés commerciaux, et notamment mettrait en place un mécanisme d'appui au développement des microentreprises fournissant des dons à des fins d'investissement et offrant une assistance technique adaptée; et b) le projet offrirait aussi à ses groupes cibles, notamment les femmes et les jeunes souhaitant travailler sur une exploitation agricole, les services de conseil juridique et technique adaptés leur permettant de défendre leurs droits à un héritage. Le Conseil d'administration s'est également réjoui de la collaboration proposée avec des ONG locales et a rappelé qu'il fallait favoriser l'établissement de liens entre les institutions de microfinance et les petits agriculteurs et microentrepreneurs et contribuer au renforcement des compétences institutionnelles locales.